



## En direct de l'Unafam

### La psychiatrie en état d'urgence républicaine

Après l'annonce par le Président de la République, le 18 septembre 2018, de la stratégie de transformation du système de santé, quinze associations et syndicats des professionnels de psychiatrie – ou solidaires de leur action comme l'Unafam nationale – ont cosigné le communiqué de presse suivant, pressant les pouvoirs publics de passer des paroles aux actes. Extraits.

*Le diagnostic est connu : saturation des centres médico-psychologiques, baisse des capacités d'hospitalisation sans transfert des moyens sur l'ambulatoire, désertification territoriale touchant également les médecins généralistes dont on sait l'importance en psychiatrie, inégalités d'accès aux soins, retard ou impossibilité de prise en charge notamment pour les enfants et les adolescents, taux encore trop préoccupant de suicides, augmentation de soins sous contrainte et du recours aux pratiques de contention et d'isolement, recherche et prévention insuffisantes, épuisement des professionnels etc...*

*La détérioration de la qualité de vie au travail, marquée par le stress et le burn-out, concerne les professionnels de psychiatrie, toutes catégories confondues, de la secrétaire au chef de service en passant par l'agent de service hospitalier. Le manque d'attractivité professionnelle se conjugue à l'insuffisance de moyens notamment dans certains territoires et plus particulièrement en pédopsychiatrie. Les équipes de soins sont plongées dans un découragement croissant qui les démobilise et vivent un profond sentiment d'abandon. De plus en plus insécurisées voire stigmatisées comme le sont trop souvent encore les patients eux-mêmes, elles ne cessent d'exprimer haut et fort sans être entendues, non seulement cette insuffisance de moyens, mais aussi leur vécu de perte du sens de leur travail et de leur identité professionnelle.*

*[...] Il y a urgence républicaine à ce qu'au plus haut niveau les pouvoirs publics mesurent la gravité de la situation en intégrant dans la stratégie de transformation du système de santé les orientations ainsi exprimées correspondant aux attentes des usagers, patients, familles et professionnels, pour une psychiatrie humaniste et scientifique, réaffirmant – comme l'a souligné la Ministre – les acquis de la politique de secteur. Face à cet enjeu majeur de santé publique, c'est bien là la condition de l'engagement des acteurs concernés qui tiennent à rappeler que le degré de civilisation d'une société se juge à l'aune de la façon dont elle traite les plus vulnérables<sup>1</sup>.*

*Posted on 1 octobre 2018 by [Unafam 13](#)*

## VOTRE DÉLÉGATION 83 : BILAN D'ÉTAPE ET PERSPECTIVES

---

<sup>1</sup> « On juge du degré de civilisation d'une société à la façon dont elle traite ses fous », estimait de son côté le psychiatre français Lucien Bonnafé (1912-2003), l'un des pères fondateurs de la psychiatrie de secteur (in: Lucien BONNAFÉ, « Désaliéner » ? Folie(s) et société(s), PU du Mirail, 1992).

## Réunion du samedi 27 octobre 2018.

### A. Analyse de pratiques :

Début 2018 (séance du 20/01) : le principe est retenu d'une aide ponctuelle bénévole de la part de Nathalie ENGEL, psychologue clinicienne au CH « Henri Guérin » de PIERREFEU. L'idée d'un groupe de parole bénévoles fait son chemin, sous la houlette bienveillante et éclairée de Nathalie. Il sera centré sur l'analyse de pratiques et l'aide aux familles

Le thème de la séance du jour, rappelé par Nathalie, s'inscrit dans le droit fil de cette analyse de pratiques et porte sur « les premiers instants de la relation d'aide » dans le cadre de l'entretien en tête à tête.

Première situation-problème : la surcharge émotionnelle de la personne accueillie annule toute possibilité de décentration et interroge notre capacité à se mettre à sa place pour comprendre ce qu'elle attend de nous. Elle se comporte comme elle le ferait en présence d'un(e) psychologue. D'où l'intérêt de nous positionner d'emblée comme « pair-aidant » qui entend et comprend ce qu'elle ressent et de préciser brièvement le rôle de l'Unafam. Une attitude d'écoute reste en tout état de cause indispensable, même si – comme le préconise l'Unafam – un accueil en binôme devrait correspondre à la pratique courante.

Autres points-clés :: poser les bonnes questions qui apporteront tout l'éclairage nécessaire, à quel moment et comment les poser sans être invasif, apprendre à gérer l'entretien sans se départir de son rôle d'*alter ego*, c'est-à-dire de quelqu'un qui sait ce dont on lui parle et qui, sur la base de son propre vécu, est capable d'intérioriser les émotions et les affects sans pour autant partager les affects et les émotions de l'autre (distanciation).

C'est cette dimension d'empathie<sup>2</sup> qui fait des premiers instants de la relation d'aide un seuil, un passage privilégié et irremplaçable. Mais, par delà ce premier contact, comment instaurer/ renforcer une relation de confiance, *condition sine qua non* du suivi (fidélisation). Comment montrer à la personne accueillie, quel que soient son désarroi, sa faiblesse, son incapacité à faire face à toutes ces manœuvres dilatoires, aux violences, aux addictions multiples, à l'autisme de certains personnels, qu'elle est entendue pour elle-même, lui donner l'assurance qu'elle existe ?

Les bénévoles ayant suivi la formation à l'accueil dispensée par l'Unafam ont exprimé unanimement leur intérêt et leur satisfaction.

### B. Partage d'informations au sein de l'équipe de bénévoles . Démission du Président Délégué

Commission Départementale des soins psychiatriques (CDSP) - Bilan de la visite au CH de La Seyne (Philippe) – Engagement non tenu par l'hôpital concernant l'unité fermée ou des travaux qui auraient dû être réalisés avant juin 2018.  
Problèmes récurrents de sécurité non résolus.

CHS « Henri Guérin » (Pierrefeu) - Compte qualité : Menace sur la certification globale (Christine) – Positif : le passage de « D » à « C » pour les droits des patients » mais « Dossier patient » et « parcours patient » maintenus à « D ». Autres infos : 177 patients hospitalisés à Pierrefeu – ( Qqs psys ) ? détachés de Pierrefeu pour intervenir à Draguignan.

GEM « Fraternité » (Draguignan) - La reprise de la gestion par ISATIS en accord avec Agence Régionale de Santé est confirmée et écarte le risque de suppression. ~~Recrutement de personnels en cours.~~

<sup>2</sup> L'Empathie, du mot allemand *Einführung* désigne le fait d'éprouver un sentiment qui vous fait pénétrer dans la compréhension du phénomène auquel il se rapporte (intérioriser). Ce terme désigne à l'origine (R. Vischer, 1873) l'intuition esthétique qui permet d'accéder au sens d'une œuvre d'art.

L'Unafam salue cet heureux dénouement, mais attire l'attention sur le Cahier des Charges qui prévoit de dissocier parrainage et gestion administrative et financière .  
**Une convention de parrainage du GEM par l'UNAFAM devrait être signée prochainement.**

Association « Amitié en Bonne compagnie »  
(ABC) Brignoles,

- Confirmation du conventionnement par l'ARS et du versement de 2 x 25.000 Euros pour 2018. – L'ABC est depuis ses débuts (2011-12) dans l'attente d'un local et compte une quinzaine d'adhérents. Dépôt de la demande de conventionnement en avril 2014 avec l'Unafam comme parrain et l'UDAF comme gestionnaire.

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR  
SAMEDI 27 OCTOBRE 2018  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL**

PRESENCES : Nathalie ENGEL - Marie-Christine DUMEZ - Michel POMA - Renée ANSOULT - Gisèle PETIT - Suzie et Camille IMBAULT - Frédérique MUNIER - Philippe NAUTIN - Pascal REINHART - Michel ESTERLE - Marc ANDRE  
ABSENCE EXCUSEE : Sylvie QUILLIOT

**1. - DÉMISSION DU PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ**

\*) Suite à l'annonce aux membres du Conseil de la démission de Marc ANDRE de la présidence de la délégation du Var, M. Philippe NAUTIN propose sa candidature pour en assurer la relève.

La candidature de M. NAUTIN est acceptée à l'unanimité des membres.

Les formalités auprès du Siège seront engagées dans les prochains jours.

Toulon, le 28 octobre 2018



**HOMMAGE AU PRÉSIDENT SORTANT...**

La Délégation, unanime, accueille avec tristesse la décision de Marc ANDRÉ et lui rend un hommage appuyé pour la manière dont il a assumé sa fonction de Président Délégué, pour son souci constant de maintenir la cohésion du groupe, la force de son engagement, son sens de la convivialité, de l'amitié, de la fraternité, sa proximité authentique et sincère avec chacune et chacun d'entre nous.

**ET PASSAGE DE TÉMOIN**

Philippe NAUTIN est élu à l'unanimité des participants comme Président Délégué par intérim de la Délégation départementale 83. Nous l'en félicitons, étant bien entendu que Philippe limitera son mandat à un an, compte tenu de ses nombreuses autres responsabilités. Le Bureau actuel est reconstruit.

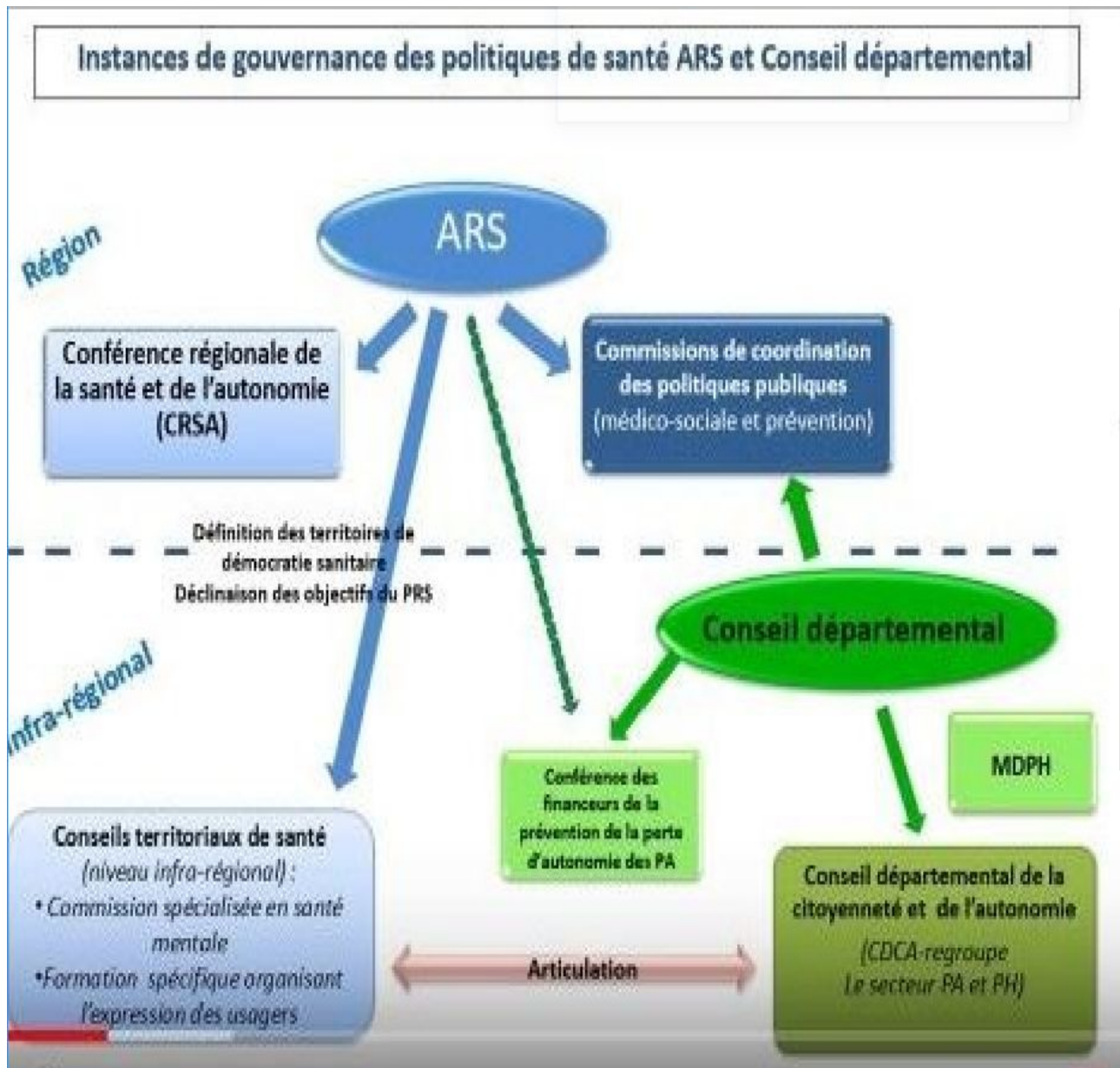
Suite à plusieurs contacts téléphoniques récents, Philippe tient à dispatcher en fonction de la réalité géographique du département 4 à 5 postes de vice-présidents qu'il nous précisera.

## Revalorisation de l'allocation pour adultes handicapés (AAH)\*

Passé de 819 à 860 € au 1er novembre 2018, le montant de l'AAH à taux plein sera porté à 900 € le 1er novembre 2019.

[Décret n°2018-328 du 4 mai 2018 relatif à la revalorisation de l'AAH](#)

\*L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un minimum de ressources. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Son montant vient compléter les éventuelles autres ressources de la personne en situation de handicap.



## Le Programme territorial de santé mentale (PTSM)

**Une logique de** Le nouveau projet régional de santé 2018-2023 repose sur une organisation

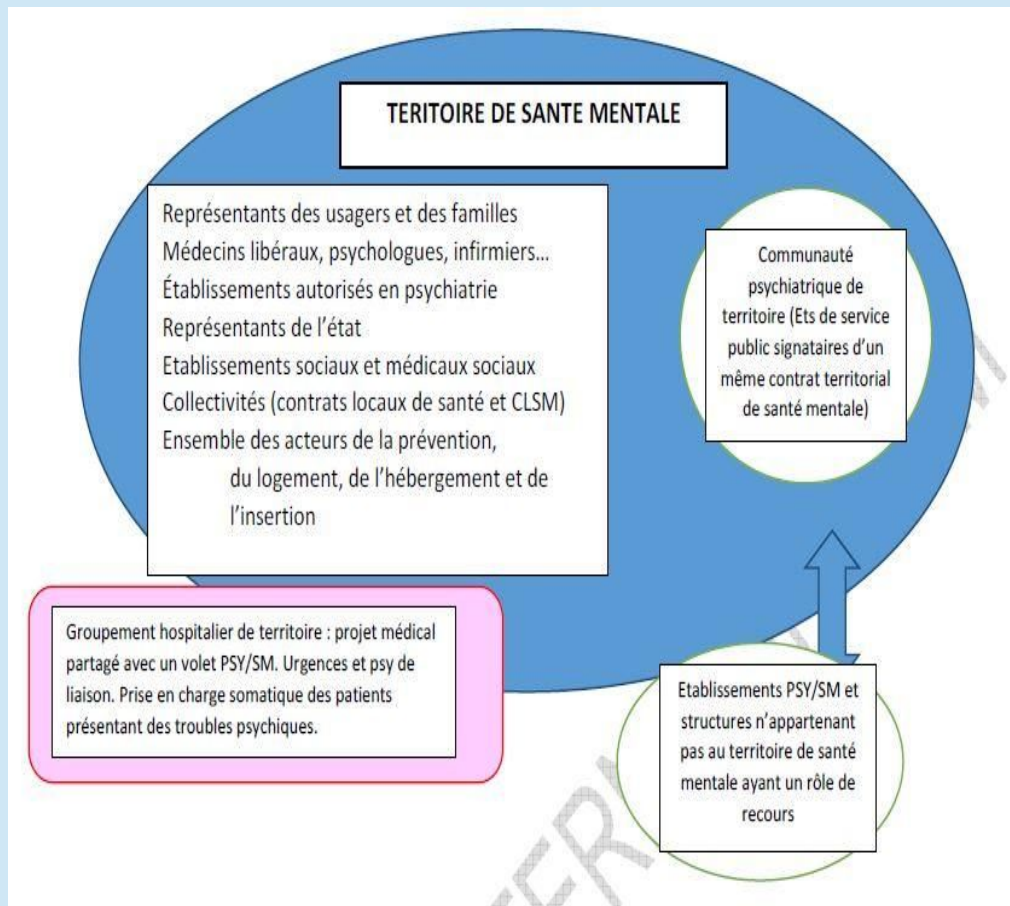
## parcours de santé

en six parcours de santé parmi lesquels figure le **parcours en santé mentale**.

## Qu'est ce que le PTSM ?

Le **Programme territorial de santé mentale (PTSM)** s'inscrit dans le droit fil de cette organisation en intégrant les données spécifiques à chaque territoire. Il peut ainsi se définir comme une déclinaison détaillée et corrigée du volet santé mentale du **Plan régional de santé (PRS)** sur un territoire de santé mentale donné.

**Le but du territoire en santé mentale est de permettre l'association de l'ensemble des acteurs du sanitaire, du social et du médico-social.**



**Décret n° 2017-1200 du 27 juillet 2017 relatif au projet territorial de santé mentale**

Le décret est pris pour l'application de l'article 69 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. Il fixe les priorités du projet territorial de santé mentale et précise également la méthodologie et les délais maximum de son élaboration, en définissant notamment le rôle des agences régionales de santé et le contenu du diagnostic territorial partagé.

## Une offre encore insuffisante

La synthèse des diagnostics présentée à la Conférence de territoire du Var avait fait ressortir :

- une répartition inégale des professionnels de santé dans le département et une fragilisation de l'offre de santé ambulatoire dans le Haut-Var ;
- une offre de soins psychiatrique qui ne permet pas, en l'état actuel de ses moyens, d'assurer un lien suffisant entre le champ sanitaire et médico-social et un besoin d'actions préventives en santé mentale attesté par un excès de

mortalité par suicides ;

■ une volonté d'articuler les politiques de santé avec les autres politiques publiques afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.